15 CENTIMES

ET REDACTION :

Soubaix, Grande-Rue, 71

Abonnom. 3m. 6mete 14e

Les ANNONCES

33. rue Carnet, Teurosi

24

JANVIER 1922

L'Inspecieur général de l'Armée el le Ministre de la Guerre

Il'émotion causée, principalement dans les milieux parlementaires, par le décret étendant les pouvoirs du vice-président du Conseil supérieur de la guerre, reste vive. Parmi teutes les objections faites, une des plus fortes est celle qu'a présentée M. André Le-fèvre. Jusqu'ici la personnalité des conseillers techniques du ministre de la guerre était dans l'ombre : le ministre présentait aux Chambres ses projets de lois sans qu'il fût dit expressément qu'ils étaient dus à sa collaboration avec tel ou tel personnage. On savait bien que les autorités militaires étaient consuitées, mais aucun décret ne les désignait nommément. Le ministre syant la plémitude du pouvoir avait la plénitude des responsabilités. A l'heure actuelle on sait que tout projet émanant du ministère de la guerre aura été soumis au visa du maréchal Pétain, aura été soumis au visa du maréchal Pétain, inspecteur général de l'armée. N'y a-t-il pas lleu de craindre, dans une telle aituation, d'une part une diminution de l'autorité ministérielle, d'autre part un amoindrissement, en cas de conflit parlementaire, d'une per-

en cas de confit parlementaire, d'une personanité que la reconnaissance de la patrie doit mettre au-dessus de toute discussion?

Il y a là un danger certain. Mais nous croyons que dans la pratique il doit être possible d'y faire face. Le décret qui a créé les fonctions d'inspecteur général de l'armée ne touche pas aux prérogatives constitution-nelles du ministre de la guerre. L'état-major de l'armée renforcé par les inspecteurs d'armes et des services et par le Conseil supérieur de la guerre reste toujours l'organe d'études et d'exécution dont le ministre dispose pour la préparation, la mise au point et détudes et d'exécution dont le ministre dis-pose pour la présuration, la mise au point et l'amplication des lois, décrets et règlements intéressant la défense nationale. Le fait que l'aspecteur général de l'armée a autorité aur l'état-major et lui donne ses directives ne change rien à la situation. L'inspecteur géné-ral est en quelque sorte un chef d'état-major d'un ordre plus élevé. Meis la décision ap-partient encore au ministre de la guerre : elle lui est simplement facilitée par la grantie plus grande que lui donne au point de vue technique l'autorité personnelle et réglemen-raire de l'inspecteur général de l'armée. Avec taire de l'inspecteur général de l'armée. Avec

taire de l'inspecteur général de l'armée. Avec ou sans celui-ci. la nature et l'étendue du pouvoir du ministre restent semblables. Quant au danger d'ordre parlementaire: le ministre pent encore y faire face asses nisément. à la condition qu'il ne découvre pas l'inspecteur général. S'il dépose un projet de loi, il le dépose en son nom et au nom du couvernement: l'inspecteur général de l'armée n'a pau à paraître. Celui-ci a élabore tel ou tel projet préparatoire : mais ce projet reste secret et un ministre de la guerre digne de ses fonctions me laissera pas porter la question de savoir ce qui, dans le projet, déposé sur le bureau des Chambres, lui appar-tient en propre et ce qui est l'équivre de l'instient en propre et ce qui est l'œuvre de l'insna en propre et ce qui est l'ouvre de l'ins-cieur général. Qu'il y ait ou non identité l'e la projet diabore par cau d'est le pro-soumis aux Chambres, cela n'a pas a l'err en ligne de compte : le cest qui existe point de vue constitutionnel et parisman-re est celui que le ministre dépose au nom gouvernement.

Il gouvernement.

Il y a là pour le ministre de la guerre une charge très lourde et pratiquement assez désirate à remplir. Elle exige de lui des quaties de caractère éminentes et une énergle le tous les instants. Il est beureusement aidé tous les instants. Il est beureusement aide dons la partie technique de sa tâche par l'inspecteur général de l'armée lui-même. J.-M. B...

LES OUESTIONS EN SUSPENS entre la France et l'Angleterre M. de Saint-Aulaire reçoit des instructions

f. de Saint-Aulaire reçoit des instructions Paris, 23 janvier. — Le ministère des fiaires étrangères a fait parvenir des insuctions à M. de Saint-Aulaire, embassacurà Londres, pour qu'il expose au Foreign-fice, le point de vue du gouvernement fransis au sujet des questions en suspens entre se deux gouvernement, notamment en ce ni concerne le pacte franco-britannique. Ces conversations se poursuivront bientôt, n vue d'aboutir au règlement du problème e Tanger.

en vue d'aboutir au régioment un piocea-de Tanger. Il n'est pas question pour le moment de la Conférence de Gênes.

M. RIO AU HAVRE Une visite au port Un déjeuner au Palais de la Bourse

Un déjeuner au Palais de la Bourse
Le Havre. 23 janvier. — M. Rlo. accompagné de MM. Girault, Marc et Besnerais, est arrivé, au Havre. à 11 heures.
Il a été reçu par MM. Lallemand, préfet; Jozon, sois-préfet; Meyer, maire; du Paaquier, président de la Chambre de Commerce, et Brindeau, sénateur.
Il est parti aussitôt en automobile pour visiter le port.
A une heure, il a assisté à un déjeuner intime qui lui était offert au Palais de la Bourse par le Bureau de la Chambre de Commerce.

Un Congrès mondial irlandais à Paris

Les altocutions et les vœux Paris, 23 janvier. — Le Congrès mondial irlandais a été ouvert, ce matin, par le gé néral Juan O'Donnell, duc de Zétouau, président d'honneur. Environ 120 délégués y assistaient, ainsi

qu'un grand nombre d'invités.

qu'un grasu nomere Chritée,
Le général Juan O'Donnell a prononcé une
allécution dans laquelle il a déclaré certain que
déponent le plus brillant avent attoud l'Ir-lande que cette nation retrouvera bientôt la
plese qu'elle occupair avant la grande secoule
passité autrière. guerre

anité entière. Il a terminé en saluant la France, qui offre lessalité aux membres du Congrès irlandais. Il a termine un sumbree du Congrès irlandais. Le professeur Mac Neill à pris ensuite la présidence et fait approuver par le Congrès une metion exprimant au Nonce apostolique, à Paria, les expediences des délégaés irlandais, à l'occasion de la mort de Sa Sainteté.

casson de la mort de Sa Sainteté.

Un des délégués australiens a alors fait adopter au Congrès un vosu demandant la mise en liberté immédiate des prisonniers de guerre irlandais, détenus dans les prisons ansialses.

une causerie faite par le docteur O'Reilly sur le développement de l'étude de la langue friandaise à l'étrangur, a terminé cette pre-midra admière séance

Le transfert des morts

de l'Armée d'Orient

M. ERNEST VILGRALN devant le Conseil de guerre de Nancy

La thèse de l'accusation et le point de vue de l'accusé

Noncy, 23 janvier. — Ce matin, dans la chapelle de l'ancien petit séminaire, ont commencé les débats de l'affaire Ernest Vilgrain, accusé d'abundon de poste devant l'ennemi. A 8 h. 30 exactement, les membres du Conseil de guerre font leur entrée, le colonel Prunier, du 69° régiment d'infanterie en tête.

L'AUDIENCE

L'accusé est immédiatement introduit : de-bout, il répond d'une voix ferme à l'interro-gatoire d'identité. Il s'assied ensuite très calme, les bras croi-sés, dans une attitude familiere.

L'EXPOSÉ DES FAITS

Le greffier lit le rapport qui comprend l'ex-ssé des faits déjà connus et que nous avons apportés hier.

pose oes laits ups comma et que nous avons reapportés hier.

Le rapporteur conclut que les faits reprochés au lieutenant Vilgrain, constituent le crime d'abandon de poste en présence de l'ennemi, réprimé par l'article 213 du Code de justice mititaire. La lecture du rapport est terminée.

M. Vilgrain l'a écoutée attentivement. Il s'est penché à plusieurs reprisee pour parler à sea avocats, M° de Monzie, M° Forgeot et M° Guitton.

ton.
En fin de séance, le Conseil de guerre doune
acte à M. Henri Chatenet qu'il est présent à ces
débats, au nom de l'Union Nationale des Mutilés
et Réformés, mais lui interdit toute participation
au fond.
L'audience est levée à onze heures et demie.

secrétariat. L'audience est levée à 17 h. 15; la suite des débats est renvoyée à mardi. · LE COMTE SFORZA

l'ambassadeur d'Italie à Paris

l'ambassadeur d'Italie à Paris

Paris. 23 janvier. — Le comte Sforza, qui est en ce moment à Rome, ne rejoindra probablement son nouveau poste que vers le 15 février.

Les journaux parisiens accueillent avec une sattanction toute particulière la nouvelle de la désignation du comte Sforza comme ambassadeur d'Italie à Paris.

Le comte Sforza, écrit le « Petit Parisien », sera isi le bécuveau. car c'est en même temps qu'un galant homme, une des têtes politiques les miens faites de l'Italie. Mais: ajoute ce journal, on fera sagement de ne pas en conclure que dans la défense des lutérêts de son pays, le comte Sforza sera pius conciliant que le comte Bonin. Longare; comme son prédécesseur et avec le même tact, il travaillera sans ancun douts à reaserrer les liens des deux nations.

L' « Echo National » écrit de son côté : Le comte Sforza n'est pas seulement un diplomate éminent. il est aussi et il eut l'occasion comme ministre des Affaires étrangère de M. Giolitti d'en donner des témoignages fréquents, un ami sincère de la France.

La France accueillera avec une sympathie reconnaissante le comte Sforza dont l'influence salutaire ne manquera pas de se faire sentir sur les fatures relatious franco-italiennes.

LES DRAMES DE L'AIR

Stockholm, 23 janvier. - Mile Elsa Anderson, la seule aviatrice suédoise munie d'un certificat, s'est tuée aujourd'hui à Askersund en sautant avec un parachute d'une hauteur

d'environ 825 mètres.
4.000 personnes ont assisté à la chute fatale causée par le parachute qui n'a pas fonctionné.

fonctionné.

Deux aviateurs se tuent près de Nîmea

Marseille. 23 janvier. — Un double accident d'aviation s'est produit sur le terrain de
Courbessac, près de Nîmes. Un avion monté
par le moniteur Gavei, qui avait comme passager l'élève pilote Lepaind, a capoté à l'atterrissage er les deux aviateurs projetés sur
le sol, ont été tués sur le coup.

UN NOUVEL INCENDIE ÉCLATE A LA VILLETTE

C'est le quatrième en doux mois

Paris, 23 janvier. - Pour la quatrième fols, en moins de deux mois, le feu s'est dé-claré au marché aux bestiaux de La Villette. Il était environ sept heures lorsqu'une lueur fut aperçue dans un bâtiment appartenant é la règie du marché et servant pour l'instant de dépôt de bois; immédiatement l'alarme fut donnée et tout le personnel accourut.

Le feu à peine naissant put être aussitôt éteint, les flammes n'avaient causé que des dégâts insignifiants.

Il est à remarquer que cette fois encore c'est un dimanche au début de la soirée que le feu a été allumé, mais par quelle main crimi, nelle; c'est ce que se demande tout le per-sonnel du marché qui se montre de plus er plus persuadé que ces incendies sont dus à la maireillance.

Les soldats de l'armée du Rhin de la classe 1920 en congé libérable

en congé libérable

Paria, 23 janvier. — Le ministre de la
Guerre et des Pensions, a décidé que les hommes de la première fraction du contingent de
la classe 1920, appartenant à l'armée du
Rhia, seraient refevés par du personnel de
l'intérieur et renvegés à la fin de février dans
la métropole, en permission juaqu'à leur libération. Toutes dispositions administratives seront prises pour que ees militaires, qui contineront à compter juaqu'à leur libération aux
corps de l'armée du Rhin, puissent être libérés anns évoir rejordure jeur corps. Les milirés sans devoir rejoindre leur corps. Les mili taires désignés pour les remplacer, seront pré-levés sur l'ensemble des formations de l'inté-rieur, à l'exception toutefeis, des 6°, 20° et Marneille, 23 janvier.— On mande de Salonique que le « Bollod » vient de quitter le
port de Salonique empertant 500 cercuells
contenant les rentes de celdats de l'armée

TOrient.

A l'exception toutefois, des 6°, 20°
21° régions et du gouvernement militaire,
paris (infanterie et cavaleurie) et temp for
a partir pour le 12 fivrier.

MORT DU SOUVERAIN PONTIFE

LE TRANSFERT DU CORPS A SAINT-PIERRE LE CONCLAVE. -- LA COMPOSITION DU SACRÉ-COLLÈGE

qui est venu le prendre à la Saile du Trône où le Pape reposait depuis hier.
Eenievé du lit de parade et étendu dans un cercueil placé sur un brancard rouge, le corps du Souverain Pontife a été porté sur les épaules de huit bénédiciers ou sous-chapoines de Saint-Pierre. Le cortège funèbre est sorti à neuf heures de la chapelle Sixtine et a gagné l'eglise Saint-Pierre, dont la façade extérieure n'a aucune tenture. Tout le cortège, portant des torches allumées, pénétra en psalmodiant le « Miserere » dans la Basilique. Basllique.

tra en psaintonair le a risterere y dans la Basilique.

Le cercueil fut déposé sur un catafaique, dans la grande nef. Lâ, l'évêque le plus ancien du chapitre de Saint-Pierre donna une absoure au chant du « Libera nos Domine ». puis le corps fut porté dans la chapelle du Saint-Sacrement, au dessous de la coupole de Michel-Ange, sus un lit de pourpre.

Le Pape est revêtu de ses habits pontificaux. Mitré, à sa main gauche, gantée de rouge. l'anneau pontifical, sur sa poitrine un crucifix d'ivoire, vers les pieds, deux chapeaux de veiours cramoisi symbolisaut le pouvoir spirituel et temporel, le Pape défunt

peaux de veiours cramoisi symbolisant le pou-roir spirituel et temporel, le Pape défunt est toujours veillé par les gardes nobles et les gardes suisses. La foule est, d's mainte-nant, atimise à vénérer, pendant trois jours, le Pontife défunt.

Les derniers moments

du Souverain Pontife

Au Souverain r'ontife

Les journaux italiens continuent de rapporter des détails inédits sur les derniers
moments de Benoir XV.

« Le « Tenup» dit : « Dans la dernièrs
nuit à 23 h. 30, le Pape dit à ceux qui "entonraient : « Priez pour la paix du monde.
Moi aussi je serai avec vous dans la prière. »
Plus tard quand, dans la chapelle contiqué on entonna les litenies, le Pape dit
encore : « Je porterai au ciel vos prières;
Dien les écoutera ». pieu les écoutera ».

Le « Messaggero » écrit: Samedi soir,
quand les cardinaux entrèrent dans la chem-

quand les cardinaux entrerent dans la caem-bre du Pape, celui-ci leur permit de baiser sa main, Le cardinal Laurenti, un des der-niers créés au Consistoire de l'année passée. baisa le Pape au front. Benoît XV ouvrit les roux et regardant, lui dit d'une voix vibrante : « Rappelle-toi que tu m'as baisé au front. »

Le certificat de décès du Pape

Le certificat de deces du Pape
Rome. 23 janvier. — Le Saint-Siège a fait
remettre à la municipalité de Rome le certificat de décès du Souvarain Pontife, dont
voicl le texte:

Le médecin, soussigné, certifie qu'à six
heures du matin. le 22 janvier 1922, a rendu
Pâme dans le Valican, Sa Sainteté le Pape
Benoît XV (Jacques Della Chiesa), à la suite
d'une broncho-pneumonie grippale.
Sioné: D' Bartistini.

Signé : D' Battistini.

Mardi matin à 10 h. 30, sera enregistré au Capitole. l'acte de décès de Benoît XV. Le ayndic de Rome fera les fonctions d'officier de l'état-civil. Les témoins seront le prince Colonna, assistant au trône. le marquis Schetti, fourrier-major des sacrés palais, le prince Massimo, ministre des postes pontificales, et le prince Aldobrandini, commandant de la garde noble.

Le « Journal Officiel » publie, encadrée de

Journal Officiel » publie, encadrée de deuil, la note suivante Hier, 22 janvier, à six heures, après un courte maladie, est décédé le Souverain Pon-tife Benoît XV (Jacques Della Chiesa).

Scènes touchantes

Rome, 23 janvier. — Se conformant aux prescriptions du cardinal vicaire, les fidèles affluent dans les églises où sans discontinuer sont célébrées des messes pour le repos de l'âme du Pape défunt.

lme du Pape défunt. Des scènes touchantes se produisent; c'est nisi qu'à l'égl'se du Sacré-Cœur, une femme du peuple ayant éclaté soudain en sanglots, on l'entoura et on lui demanda la raison de sa détresse. « C'était un saint », s'écria la femme et à travers ses larmes, elle expliqua comment Benoît XV avait annoncé la gué-rison de son fils malade du typhus et inexo-reblement condamné par le médecin.

rison de son his maiade du typinus et mexo-rablement condamné par le médecin.

La malheureuse mère était allée trouver le Cardinat della Chiesa, alors archevèque de Bologne, celui-ci la rassura et lui dit de re-tourner à la maison où elle retrouverait son enfant beaucoup mieux et en voie de guari-son. C'est ce qu'il advint.

Les condoléances de la municipalité de Rome

Rome, 23 janvier. — A midi, une députa-tion de la municipalité de Rome s'est rendue clies le cardinal Gasparri pour lui présenter

clles 19 unument of the control of the condition of the cardinal se trouvant en congrégation avec les cardinaux, la délégation se diriges vers la salle du Consistoire où se tenait l'assamblée des cardinaux.

A L'ABBAYE DE WESTMINSTER

A L'ABBAYE DE WESTMINSTER
Londree, 28 janvier. — A l'office de midi
à l'Abbaye de Westminster, le doyen a annoncé aux fifèles la nouvelle de la mort du
Pape et a jouté les paroles suivantes:
Bien qu'une grande différence existe entre
l'Eglise d'Angleterre et l'Eglise de Rome, tous
les chrétiens dans le monde entier n'en sont pas
moins membres d'une même grande Eglise. Je
vous demande donc de vous agestoniller quedque
instants et en une prière muette de vous associer
au deuil qui frappe nos frères chrétiens de
l'Eglise romaine.

L'étendard pontifical et le drapeau britan-nique sout en berne sur la tour de la cathé-

Quelques souvenirs et impressions de Mst Baudrillart

Paris, 25 janvier. — Mgr Baudrillart, rec-teur de l'Institut Catholique de Paris, a blen voulu conter ses souvenirs aur Benoît XV. Benoît XV, dit Mgr Baudrillart, est l'envera de son prédécesseur, Pie X, enfant du peuple dieve aur faite des grandeurs homaines, était par vzeillance, le Pape religieur, celui que les hom-mes d'Eint avaient aurassamé le caré de cam-

La dépouille mortelle du Pape

à Saint-Pierre

Rome, 23 janvier. — Le corps du Souverain Pontife à été transporté, ce marin, à la basilique de Saint-Pierre, par les soins du Sacré-Collège et du chapitre de Saint-Pierre qui est venu le prendre à la Saile du Trone où le Pape reposait depuis hier.

Esalevé du l'it de parade et étendu dans



LE CARDINAL GASPARRI

inoire prodigeuse, au point qu'il reconnaissait ajours les personnes qui lui avaient été une lie fois présentées. Je vois encore l'éclat de regard scrutateur derrière le cercle d'or de l'unettes et la noirceur luisante de ses che. XX était avant tout un politique et un homaie. Au demeurent, d'une piété exemplaire, n'avait jamajs cessé d'exercer ses fonctions myinistère sacerdotal; il préchait, confessait, itait les malades et distribuait lui-même ses nônes aux pauvres.

Sautant, sans transition, a l'attitude du Pare durant la guerre, Mgr Baudrillart rioute :

On a reproché à Benoît XV d'être resté durant on a reprouse a senont AV d etre resté durant la guerre sur un terrain de stricte neutralité. Il lu fait là qu'accomplir son devoir de Souverain Pontife, c'est-à-dire de docteur père et pasteur universel. Il a joué à ce point de vue le seul rôle qu'il pouvait jouer, celui de pacificateur, en rappelant aux belligérants les doctrines évangéliques de charité et de fraternité humaines, qui sont la base du christianiame.

Le camerlingue

C'est le cardinal Gaspart, ancien secré-taire d'Etat du Pape Benoît XV. qui est au-jourd'hui camerilingue de la Sainte Eglise ro-maine. Au Consistoire du 7 décembre 1916, le Pape ayant reçu son serment lui remit la « ferula » d'or, insigne de sa charge, en lui disant : « Vous habitez déjà le Vatican

ce sera plus facile ». En effet, dès la mort du Pape, le cardinal camerlingue prend possession des palais du Vatican et de la direction des affaires du Saint-Slège. Ses pouvoirs expirent au mo-ment où le Sacré-Collège se réunit en Con-clave.

AVANT LE CONCLAVE

Les novemdiales

LE CEREMONIAL TRADITIONNEL
APRES LA MORT DU PAPE

On appelle « novemdiales », les neuf jours qui précèdent le Conclave. Ce temps est né-cessaire pour permettre aux cardinaux ab-sents d'arriver à Rome. Chaque tournée des « novemdiales

cérémonial. Le jour de la mort du Pape ne compte pas. Voici donc le cérémonial traditionnel tel

Voici donc le ceremoniai trantionnei ca qu'il se déroulera:

Premier Jeur. — Le corps du Pape doit être embaume ce jour-là. Les riscères ont été enfer-mées dans une urne de marbre et descendues dans les caveaux de Saint-Pierre.

A dix heures du matin, exposition publique du corps, vêtu de blanc, avec le camail rouge et le a camouro », bonnet rouge bordé d'hermine, sou-liers rouges.

corps, vett de olanc, avec le caman touge et. As camouro », bonnet rouge bordé d'hermine, souliers rouges.

Deuxlème jear. — Le corps était autrefois porté ce jour-là à la chapelle Sixtine, mais Pie IX a été porté directement à Saint-Pierre, revêtu des ornements pontificaux; cette translation a lieu en grande pompe et en procession.

Le corps est exposé dans la chapelle du Saint-Sacrement, derrière les grilles fermées, les pieds du Pape sortant des grilles pour que le public muisse les haiser.

ou rape sorrant des graces pour que le poor-puisse les baiser. Ce jour-là doit avoir lieu la réunion des car-dinaux en congrégation générale, car si le Sacré-Collège est souverain, il ne l'est que dans son ensemble. Il est donc nécessaire de le réunir pour lui soumettre les affaires importantes du

pour lui soumettre les anaires importantes ou moment.

Au début de cetta réunion, le premier mattre des cérémonies reçoit du camerlingue l'anneau du pécheur que portait le Pape précédent et la matrice des bulles de plomb destinées à sceller les lettres pontificales. Ces pièces sont brisées devant le Sacré-Collège. On s'occupe de l'organisation du Conclave.

Treislème jour. — Exposition du corps comme la veille. Premier des offices funèbres pour le Pape défunt.

Quatrième et elsquième jours. — Rien de particulier.

Pape défunt.

Quatrième et claquième jours. — Rien de particulier.

Sixième jeur. — Mise au tombeau provisoire.
Cette cérémonie est très imposante et toute la Cour pontificale y assiste. Elle a lleu le soir, après la fermeture de la basilique. La chapelle n'est éclairés que par des torches et les ombres des assistants se prolongent, fantastiques, sur les marbres des murs, taudis que des lueurs vaciliantes passent sur le visage du Pape mort. Les cardinant se tienenent à la chapelle mortuaire, un cierge à la main. Les chanomes de Saint-Pierre, également un cierge à la main, sortent de leur sacristie en chant le «Miserer» pur le prennent le lit de parade et le portunt processionnellement à la chapelle du chœur.

Pandant que l'officient, donne, l'absoute, les chapelains et les gardes nobles prennent par le berd le linecui de laine rungs zur lequel repose le cadavre et déposent le corps dans son premier rescueel, qui est mis dans un second et le second dans un treisième.

«novemdiales» ont une importance capitale: on s'y prépare au Conclave. Les offices mortuaires avaient lieu autrefois à Saint-Fiorre; ils ont lieu maintenant à la chapelle Sixtine, où l'on dresse un grandiose

catatalque.

Entin, les huitième et neuvième jours, c'est la préparation du Conchave et l'organisation des locaux où logeront les cardinaux qui absorbent et remplissent toutes les préoccupations de la campalinarie. tions du camerlingue.

Les « papabile »

Les journaux considèrent comme « papa-bile s les cardinaux Ratti, archevêque de Mi-lan, La Fontaine, patriarche de Venise, Mafti, archevêque de Pise, et les cardinaux de la Curie : Gasparri, Granito di Belmonte, Bis-leti, Vannutelli et Lualdi, sur lesquels voici one courte notice

Bisieti, né en 1852, maître de chambre, puis aujordome sous Léou XIII et sous Pie X. Re-evait les Français avec une parfaite anabilité. Gasparri, né en 1852, socrétaire d'Etat et ca-leringue.

Les cardinaux

Voici la liste des autres cardinaux par na-

FRANCE ' Andries (Paulin), né en 1849, archevêque de

Bordeaux.

Billot, né dans le diocèse de Metz, en 1846, cardinal de curie.

Dubeis, né en 1856, archevêque de Paris.

Lagos, né en 1842, archevêque de Reims.

Mauria, né en 1858, archevêque de Lyon.

Mercier, né en 1851, archevêque de Maknas et rimat de Belgique.

Asserted et al. 1872, embartene de Ben Baolliert, né en 1842, évêque de Vérone. Boggiant, né en 1868. Caciane de Azevete, né en 1845 Cacialere, né en 1838, évêque de Fratenti. Francia-Nava di Bontife, né en 1846.

Francia-Nava di Bontife, né en 1846, archevêque de Catane.
Giorgi, né en 1856.
La Fontaise, né en 1860, d'un pàre originaire de la Suisse française. Archevêque et patriarche de Venise. Légat pontifical aux fêtes du centenaire du Dante à Ravenne. Francophile avéré.
De Lai, né en 1853, évêque de Nabine. Secrétaire de la congrégation consistoriale. la plus importante et la plus puissante des congrégations.
Lagrant, né en 1850, à Sinigagila.
Léga, né en 1860.
Marisi, né à Rome en 1843.
Mistrangele, né en 1852, archevêque de Florène.

Pompili, né en 1858, évêque de Velletri.
Prisso, né en 1850, archevêque de Naples.
Ragonesi, né en 1850.
Ranazzi di Blanchi, né en 1857.
Richelmy, né en 1850, archevêque de Turin.
Sbarrêti, préfet de la Congrégation du Concile.
Scapinelli di Leguigne.
Sili, né en 1848, préfet de la signature.
Tacel, né en 1863.
Vaifre di Benze, né en 1853.

ESPAGNE

Beulloch y Vivo (Jean), né en 1864, archevêque de Burgos.

Mariis de Herrera y de la Iglesia, né à Sala-manque, archevêque de Compostelle.

Merry del Val, ancien secrétaire d'Etat de Pie X.

Pie X.
Soldeville y Romere, né à Zamora, en 1843, archevêque de Saragosse.
Vidal y Barraquer, né en 1868, archevêque de Tarragone.
ANGLETEDE

ANGLETERRE.

Bourne, né à Southwark en 1861, archevêque Westminster. e westminster. Gasquet, né à Londres, en 1846. Legue, archerèque d'Armagh et primat de l'Ir-nde, né le 1° octobre 1840.

Dougherty, né en 1865, archevêque de Phila-O'Connell, né en 1860, archevêque de Boston.

CANADA

Bégia, né en 1840, archevêque de Québec. Aroverde de Albuquerque Cavaloanti (Joa-chim), né en 1850, à Pernambuco, archevêque de Rio-de-Janeiro. C'est le premier cardinal améri-cain du Sud.

AUTRICHE Csernach, né en 1852, archevêque de Gran.

ALLEMAGNE Bertram, né à Hildesheim en 1830, évêque de

reslau. Fauihaber, né en 1869, archevêque de Munich. Frihwirth, né en 1845, ancien nonce à Munich. Sohwitz, né à Paderborn, en 1871, archevêque c Cologne. HOLLANDE

Van Reesem, préfet de la Propagande, né ea Hollande, en 1856. POLOGNE Dathor, né en 1868. archevêque de Gnesen et de Posen, primat de Pologne, Kakeweki, né en 1863, archevêque de Varsovie.

PORTUGAL

Mondos Bolio, patriarche de Lisbonne, né 1842. Skrheneky-Hriete (de), né à Olmuta, en 1863. Vice, né en 1847, évêque de Porte.

DANS DIX JOURS, LE CONGLAVE Les constitutions pontificales qui le régissent

Le mot conciave, on le sait, sert à la fois à désigner la réunion du corps des cardinaux ou Sacré Collège pour l'élection du Pape et le

local on a new sever-cief a, dou le mot. Voici de quelle manière sont réglées la pré-peration et la tanna du conclave: Le dixibine jour des cheèques, au seir, les con-lations appareix se consisses de Vallen, à

l'isaue de la messe, dons la «elle des cPhramentis, lieu ot cardinaux et prélate prements leurs ha-bits sacreditaux. Lecture y est donnée des con-titutions pontificales régissant le conclave. Les cardinaux prêtent le serment de les respector-fidèlement. Puls le cardinal camerlingue beise l'anneau du pecheur.

On désigne ensuite les cardinaux chargés de surveiller les travaux du conclave. Emfin, on tire au sort dés celules des cardinaux.

LES CEREMONIES PREPARATOIRES

on tessipas vassitie tes cardinaux.

LES CEREMONIES PREPARATOIRES

C'est au Vatican que se tient le conclave. Les salles y sont divisées en appartements privés, au moyen de, cloisons en bois, appartements privés, au moyen de, cloisons en bois, appartements composés de trois ou quatre celluies et accédant par une sortie unique à un corridor commun que suivent chaque jour les cardinaux, pour se resdre à la chapelle du scrutin. Ces dispositions priseale dixième jour après la mort du Pape a lieu, nu Vatican, une réunion des cardinaux. Après la messe de espritu bancto », dite par le cardinal doyen, un prélat rappelle aux membres du SacréCollège qu'ils doivent élire le nouveau Pape dans le plus bret délai possible. Et, deux par deux, au chant du Veul créator », ils font leur entrés solennelle dans la chapelle Sixtine. Ils y quisendent la lecture des bulles apostoliques qu'ils ont juré d'observer et se rendent essuite dans leur appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Es déposent la cappa magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction Pendant toute la réception, les valets de pied demeurent, leurs torches à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un mattre des cérémonies passe devant les collules en agitant une sonnett et crie eExtra omnes l'» (Tout le monde debora!) Les étrangers se retirent et il est procédé à la fermeture des portes du conclave. Ou nure toutes les isques possibles, y compris les fenères. Quatre clefs ferment la porte.

LE SCRUTIN SECRET

La chapelle Sixtime service des dépendre et du les gens de sa maison Il e réceit son derémonial très gévère, destiné à uniperion de correspondance éventueire sur ex l'extérieur, et elle esten outre, gardée par un poste.

Le scrutin est toujours secret. Avant chaque vote, es cardinaux viennent tour à tour jurer sur l'autet qu'ils procèdent sans intérêt ni vase préparé qui les gens de sa maison Il e réceit voute correspondance éventue les voix dissidentes se report

Pendant toute la journée, tant que dure le con

Pendant toute la journée, tant que dure le con-clare la foule a les yeux fixés sur cette cheminés pour en voir sortir la « siumata », la funde pra-duire par l'incinération des bulletins de vote of annonçant que le déponillement du servis sa fait, mais que le Pape n'est pas ancore les sur L'ELECTION

L'élection terminée, trois protonotaires apostoliques en constatent in régularité, en dressent
un procès-verbal et le présentent à la signature
de tous les cardinaux. Le nouveau pontife choix
un nom et recoit ce qu'on appelle l'e adorations,
c'est-à-dire que les cardinaux s'agenouillent devant lui et baisent la croix d'or brudée sur une
mule de satin rouge dont il est chaussé. A cette
adoration, le Pape répond par une double accoiade qu'on nomme « baiser de paix ».

Aiors s'ouvre le grand balvon de la basilique
et un cardinal y monie, accompagne dun ducre
avec une grande croix, et proclame le résultat de
l'élection.

Le nouveau Pape apparaît ensuite, en ses ha-

l'élection. Le nouveau Pape apparaît ensuite, en ses ha-bits pontificaux, au balcon intérieur au-dessus de la grande porte et entonne. dès que les bravos de la foule se sont apaisés, ie « Benedictio Dei ».

Une lettre pastorale de Mar Quilliet

évêque de Lille Pourquoi nous aimions S.S. Benoit XV »

w Pourquoi nous aimions S.S. Benoit XV »

De la lettre pastorale que Mgr Quilliet, évêque de Lille, adresse au Diocèse, nous publions le passage suivant, suivant lequel Sa Grandeur montre les raisons que les Français, et en particulier ceux des régions occupées, avaient d'atmer le Pape qui vient de mourir :

Sur cette tombe entrouverte, catholiques et Prançais, nous versons abondantes les larmes de nos ceurs et de nos mes meurtries; car nous aimions bien Sa Sainteté Benoit XV.

Noullaimions, parce qu'il aimait si spécialement la França. De ce généreux attachement, il nous donné tant de preuves, et pendant la guerre, quoi qu'on en dise, et depuis la guerre. N'oublinnt jamais son rôle de père commun des fidèles, la s'est gardé de se prononcer ouvertement. Sur l'un ou pour l'autre des partis en lutte Se renfermant dans la baute sérénité des principes, il a rapplé à tous et à chacun les devoir que la guerre elle-même ne saurait supprimer. Mais de plus, nous l'avons entendu prochamer. Mais de plus, nous l'avons entendu prochamer sur les esceles les droits de l'ordre et de la paix qu'il recommande toujours avec la clairvapace des hautes responsabilités. Nous l'avons qu'il depensa d'efforts et de ressources pour venir en side à tous, et donner aux uns et aux untes, avec les secours les plus effoaces, les moyens de rentrer en communication avec leurs familles, leurs épouses, leurs enfants? Il fut. certes, odieuement calomnié dans ce rôle qu'il s'était tracé: son maître, le Christ Jésus, ne le fut-il pas d'abord? In ne demeura pas moins fidèle à na mission, passant toujours bienveillant parmi l'orage, comme l'homme de Dieu sûr de son devoir. à sa mission, passant toujours bienveillant parmi l'orage, comme l'homme de Dieu sûr de son de-

à an mission, passant toujours pieuve-inter parmi, forage, comme l'homme de Dieu sûr de son devoir.

Nous aimions Benoît XV parce qu'il nous a rendu sainte Jaenne-d'Are et donné sainte Marquerite-Marie. Nous ne saurions oablier la splendeur de ces fêtes de canonisation, oû, au lendemain de la guerre, nous avons eu la foie de volt glorifier la Vierge guerrière qui nous valut la vieteire et la Vierge du Sacré-Cœur qui l'à ceas-sacrée, car c'est bien à ces darceis uvalut la ceas-sacrée, car c'est bien à ces darceis ventages de la vierge de Sacré-Cœur.

Nous aimions Benoît XV parce qu'il n'a épargé agua effort pour renouer la tradition séculaire des relations diplomatiques avec notre pays, quelle joie immense fut la sience, quand il neus vit revenir vers lai, quand nous décidimes d'occuper à nouveau notre place au foyer de famille. Car il faut le dire bien haut, notre place est blem auprès de notre pàres, elle est bien il on se traitent inévitablement les affaires les plus graves qui nous concernent.

Les prières dans le diocèse

Les prières dans le diocèse La lettre pastorale est suivie d'un dispo-sitif ordennant des prières pour le Pape défunt et pour l'élection de son successeur.

Voir, page 2, nos DÉPÉCHES de la DERNIÈRE HEURE.